

# FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Courriel : [ffjp.siege@petanque.fr](mailto:ffjp.siege@petanque.fr)



## COMITE

## DIRECTEUR

Réunion du 24 et 25 mai 2018

(Cette réunion s'est tenue au Grau du Roi résidences ODALYS, les jeudi et vendredi 24 et 25 mai de 08h30 à 19h00)

**Etaient présents** : Mme BAJOLLET, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, GARRIGUE, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, ROUGIER, Mme TROUBAT, M. VAISSIERE  
Mmes VEROLA et VIGUIE

**Etaient excusés** : MM. DESBOIS, DESMULIE, Mme PAUGAM et NOEL, MM. POGGI, PERONNET, ROBERT, SCHMITT et STIRMEL

**Y participaient** : M. GRANDE, Directeur Administratif & Financier  
M. ROUX , Conseiller Technique Fédéral National

## **I. OUVERTURE**

Au vu du grand nombre d'absents excusés, il nous faut repenser la date et jours de la réunion du mois de mai. En effet, en plus de quatre absences pour raison de santé, les obligations professionnelles ont rendu impossible le déplacement de quatre membres du Comité Directeur.

Nous venons malheureusement d'être avisés hier, par son épouse, que notre Président Michel DESBOIS vient d'être hospitalisé mardi dans un état critique et qu'il nous faut redouter le pire.

## **II. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Page 20 : Il s'agit de la joueuse Manon PRUVOT et non DUPONT qui a participé aux GYMNASIADES.  
(Le dernier compte rendu d'avril est adopté à l'unanimité)

## **III. SUJETS D'ACTUALITES – MISSIONS FEDERALES :**

Les relations entre le CD66 et l'un ou l'autre membre du CR Occitanie ne sont pas des meilleures et devraient être abordées, et espérons solutionnées, lors de l'AG prévue en septembre 2018 qui est en fait la 1ère AG statutaire.

M. Éric BAUDET – Président CD73 et membre du CR Auvergne-Rhône Alpes vient de démissionner courant mai. Ci-après les explications de Véronique BAJOLLET.

Cette démission provient de relations interpersonnelles compliquées.

Malgré la démission de 7 membres, les statuts ont permis de poursuivre le fonctionnement afin d'assurer les engagements du CD, à savoir, les Championnats de printemps regroupés sur 4 jours à Bourg Saint Maurice et le Championnat de France à Albertville.

Certains démissionnaires ont accepté de continuer à assumer les délégations sur lesquelles ils s'étaient positionnés, qu'ils en soient remerciés.

Un Congrès Extraordinaire aura lieu le vendredi 22 juin, il servira à élire les 7 membres manquants et un Président. Jusqu'à cette date, c'est Véronique BAJOLLET qui assure l'intérim.

### **CNOSF – Séminaires Gouvernance du Sport**

La mise en place de la nouvelle gouvernance du sport souhaitée par notre Ministère de tutelle en collaboration avec le CNOSF nous apporte un travail supplémentaire évident et conséquent. La FFPJP participera aux réunions suivantes, si les grèves des transports ne nous en empêchent pas.

o Sous-thème 1 : Emploi et formation. Pilotage : Jean-Pierre Mougins Date et lieu : le 28 mai de 13h30 à 16h00 au CNOSF : Xavier GRANDE

o Sous-thème 2 : Positionnement et attente à l'égard des entreprises, et financement & fiscalité. Pilotage : Jean-Pierre Mougins Date et lieu : le 29 mai de 14h00 à 17h00 au CNOSF : Michel LE BOT

o Sous-thème 3 : Cadres techniques sportifs. Pilotage : Brigitte Henriques et Patrice Martin Date et lieu : le 29 mai de 9h30 à 12h30 au CNOSF : Jean-Yves PERONNET

o Sous-thème 4 : Bénévolat. Pilotage : Bernard AMSALEM - Date et lieu : le 25 mai de 14h00 à 17h00 au CNOSEF : pas de représentant car nous avons Comité Directeur.

Premier séminaire « Innovation » au CNOSEF le mardi 12 juin 2018 de 14h00 à 18h00 sur le thème de la « Dématérialisation au service de la gestion et du développement des institutions sportives ». Comme demandé par le CNOSEF, dans le cadre de ce plan d'action, nous désignons deux élus ainsi que deux collaborateurs, qui suivront les travaux du CNOSEF pour le compte de notre structure et qui pourront, en particulier, participer aux séquences organisées sur cette thématique.

- Elus responsables : Claude STIRMEL et Didier SCHMITT
- Collaborateurs : Kévin GALLIER - Loïc FUENTES

Le Président du CNOSEF Denis MASSEGLIA a adressé une lettre le 16 Mai 2018 au Président de la République concernant le « financement du modèle sportif français » partie intégrante à la structure en préparation pour la « gouvernance du sport »

Réunion Commission Olympique le 23 Mai 2018 au CNOSEF (Présidents des FO et Fédérations participantes au Jeux Méditerranéens) : la FFPJP s'est excusée pour cause de réunion du Comité Directeur.

Séminaire « Éducation » - 20 juin 2018 - 14H00 à 17H00 – CNOSEF : Anna MAILLARD représentera la FFPJP dont l'ODJ est le suivant : 1- Ouverture - présentation par Véronique Moreira – Vice-présidente du CNOSEF - 2- Accompagnement éducatif des jeunes athlètes de haut-niveau - 3- Présentation du « Plan mercredi » - 4- Labellisation génération 2024 - 5- Echanges – Questions diverses

### Ministère

Colloque EXAEQUO Sport & Homophobie – Parfois l'Égalité est une Victoire – 17 Mai 2018 - INSEP PARIS 09 :30 – 13 :00 : Loïc FUENTES

Le service civique et le bénévolat au sein d'un GESI – 18 Mai 2018 - Ministère des Sports 14H00 - 17H : Loïc FUENTES

### Lettre de mission Claude ONESTA

La concertation sur la modernisation de la gouvernance du sport engagée par la Ministre des sports Laura FLESSEL à la fin de l'année 2017, a débouché sur le projet d'une profonde refonte de notre système. Cette refonte se traduira notamment par la création d'une structure nationale collégiale (Etat, mouvement sportif, acteurs territoriaux), qui sera compétente pour accompagner le développement des pratiques sportives et de la haute performance.

Les travaux en vue de permettre une création juridique rapide de cette nouvelle structure ont débuté. Néanmoins, sans attendre celle-ci, il est indispensable de commencer à opérer le volet « haute performance » de ses futures compétences. A cette fin, la Ministre a donné mandat à M. Claude ONESTA pour commencer l'instruction des projets des fédérations sportives en matière de haute performance.

Note de service n°2018-DIRSE-01 du 18 mai 2018 : Appel à projets nationaux « Matériel pour la pratique des activités physiques et sportives par les personnes en situation de handicap » dans le cadre du plan Héritage et Société.

A l'étude entre notre commission spécifique et la FFSA.

### Règlements

Questions posées à la FFPJP.

o Pourquoi ne pas rendre le cercle obligatoire dans tous les concours ?

Décision : NON nous ne pouvons que le recommander

o Peut-on qualifier les équipes à partir des Commission Territoriales ?

Décision : OUI pour l'instant à voir et nous verrons la suite à donner avec les Présidents de Comités Régionaux lors du prochain Conseil Nationale afin de faire une proposition au Congrès pour application 2020.

o Que faire des joueurs qualifiés à partir du Championnat Départemental qui refusent d'aller au championnat régional ?

Décision : l'inscription au Championnat Départemental vaut acceptation de participation au Championnat Régional ainsi l'arsenal de sanction existe déjà (code de discipline et sanction article 22) et quand nécessaire on prend dans la suite du classement avec des équipes qui elles sont désireuses d'y participer.

#### **JO 2024**

Candidature : Soutien Financier à la CMSB (voir notre position définie sous chapitre « Situation Financière » ci-après)

Nous ferons préciser le volet paralympique lors de la réunion prévue à la FFSB le Mercredi 20 Juin 08h30.

PARIS 2024 – La Commission des Athlètes de Paris 2024 a tenu sa première réunion sous la présidence de Martin Fourcade, le 12 avril. Martin FOURCADE et Tony ESTANGUET, président de Paris 2024, se sont ainsi engagés, en présence de dix-huit athlètes de la Commission, pour une période de six ans. Avec une double ambition. "Voir la France organiser le plus grand événement du monde pour en faire un succès qui marque l'histoire, mais aussi définir les contours d'un projet utile, qui laissera une empreinte sociétale positive et durable bien au-delà des compétitions", précise Paris 2024. Fourcade a dit combien il était fier à la tête de cette Commission. "Je suis très honoré de présider cette instance et je mesure notre responsabilité aujourd'hui et pour les six prochaines années, ces Jeux attendent depuis 100 ans la France et nous ferons tout pour entrer dans l'histoire".

Nous inviterons Tony et Martin, qui soutient fermement notre candidature, au Championnat de France Triplette de STRASBOURG dès maintenant avec photos & mots à insérer dans la plaquette du championnat.

#### **Participation des joueurs étrangers à nos Championnats de France**

La question des joueurs étrangers qui contournent les règlements FIPJP (voir formulaire de mutation internationale) en profitant des clauses permissives peu précises, en termes de résidence et de travail, pour jouer nos qualificatifs aux CDF devient plus que problématique en Ile de la REUNION (dont nous sommes alertés par le Sport Journal Réunion) et MAYOTTE dont la plainte vient du Comité Départemental. Ces détournements, qui provoquent la plainte évidente, pour ne pas dire la révolte, des joueurs locaux, apparaissent de façon flagrante avec des joueurs étrangers qui utilisent des visas de séjour de 90 jours et des résidences et certificats de travail « douteux. »

Après discussion sur l'amélioration possible à apporter aux restrictions de séjour, de résidence et de travail, il apparaît que toute clause, même réprécisée, laisserait quand même des « portes ouvertes » à des abus.

#### **Décision pour application 2019 :**

La participation à tous les CDF et leurs qualificatifs est réservée aux joueuses / joueurs de nationalité française.

Pour tous ces championnats, peuvent être acceptés les joueurs ou joueuses ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne (UE) qui ne sont pas considérés comme étrangers. Dans le cas d'équipes composées de joueurs de l'UE, le joueur et l'équipe n'auront pas droit au titre et ni au maillot de Champion de France qui seront attribués à l'équipe de joueurs de nationalité française suivant au classement.

#### **Partenariats :**

##### **AZYGO**

Nous avons reçu une offre par mail de Xavier Dubail - Azygo.com | Créateur de voyages sur mesure en Asie. Cette agence nous propose des voyages en Thaïlande offerts aux vainqueurs des CDF 2019. Cette proposition de convention de leur part exige la contrepartie qu'elle soit notre agence de voyage exclusive. Décision : La FFPJP ne souhaite pas s'engager exclusivement avec une agence quelle qu'elle soit. Le courrier de refus part du siège (Xavier GRANDE).

##### **Hôtels – Groupe Louvre Hôtel**

Une offre de leur part est en cours d'étude. Nous attendons les résultats des discussions en cours (Kévin GALLIER).

### Convention BOULISTENAUTE

#### a) Offre WEBTV

La FFPJP est sollicitée par BOULISTENAUTE pour intervenir avec leur WEB sur les CDF que nous ne couvrons pas avec notre WEBTV Fédérale. Pour rappel nous serons présents sur les CDF suivants en 2018 :

- FIGEAC : Triplette Féminin
- FREJUS : Individuel Masculin et Doublette Féminin
- St Pierre les Elbeuf : Doublette Mixte
- Strasbourg : Triplette Masculin
- Quillan : Doublette Masculin & Individuel Féminin

b) Offre de Convention avec 4 propositions tarifées dont la FFPJP est de prime abord favorable à la convention N°1 à 3 300€ HT.

Gérard CHEVALIER et Xavier GRANDE rencontrent au plus vite Lionel ZIANET de préférence au siège.

### Tenues vestimentaires :

La proposition de tenue vestimentaire va être mise à jour en tenant compte du déferlement médiatique produit, des mails de nos membres de Comité Directeur absents excusés, de Présidentes / Présidents de Régions et de Comités pendant et après, ainsi que les suggestions émises par des journalistes spécialistes du sport. Tous ces constats et toutes ces suggestions ont guidé les réflexions du présent Comité Directeur pendant près de quatre heures.

L'objectif reste de ne pas mettre de contraintes dans les compétitions de pratique de loisir et de masse et de légiférer sur la tenue vestimentaire uniquement sur nos compétitions nationales phares de notre domaine sportif.

Cas récent particulier qui s'est produit en CD65 concernant le port d'un écusson sur un maillot de ville par un joueur. Le sujet faisant objet de désaccord entre les responsables concernés l'affaire s'est terminée par décision de jury.

Constat :

Il reste une certaine confusion dans nos textes actuels qui prête à interprétation et les deux parties avaient raison au regard de l'écriture imprécise de nos articles.

Décision :

La simplification du texte art 5 b) :

- Pour les Championnats Départementaux « tenue club identique pour les joueurs d'une même équipe portant l'identification du club »
- Pour les Championnats Régionaux même texte que précédemment avec l'ajout « ... ou identification du Comité Départemental ».

Décision globale pour les tenues vestimentaires

Le projet de règlement des tenues vestimentaires a été revu et aménagé afin d'être présenté lors du prochain Comité Directeur et Conseil National de Septembre 2018 en raison de l'absence excusée de nombreux collègues du Comité Directeur et des nombreux courriers de Présidents de Régions. Ceux-ci pourront porter avis en cours de Conseil National.

Le règlement en question comprend un tableau, un texte d'accompagnement détaillé et des pictogrammes de vêtements autorisés ou interdits.

La règlementation définitivement applicable en 2019 sera transmise à nos organes déconcentrés dès après la réunion.

### Déontologie / Commission d'Ethique

La composition définitive de la Commission d'Ethique suivante sera insérée dans l'organigramme fédéral.

Bertrand GUERINEAU (Responsable) – Jacques GUIGUE – COLIN Patrick – Michel LOY – Jacques THERON – Daniel READ – Didier CHAUVIN

La Charte d'Ethique et de Déontologie, n'appelant pas de remarques, est adoptée à l'unanimité. La composition définitive du Comité d'Ethique sera insérée dans l'organigramme fédéral.

### **Commission antidopage**

La composition définitive des Commissions Antidopage est à faire valider par l'AFLD en fonction des compétences exigées (action Xavier GRANDE).

Elle ne pourra être insérée qu'ensuite dans l'organigramme fédéral.

Instructeur / Référent AFLD : Xavier GRANDE

- 1<sup>ère</sup> instance : Membres : Michèle LEGA – Alain NEHEMIE – Christian ALIGNE – Céline PERONNET – Claude AZEMA et Thierry RUIZ.

- Appel : il nous reste à compléter la commission par un médecin hors Comité Directeur. Le Président M. Julien BERENGER (avocat) et membre: Bertrand GUERINEAU en attente de confirmation.

### **Prix Marcel PAGNOL**

Le Comité Directeur décide d'attribuer le Prix Marcel PAGNOL au Comité Départemental 2A (2<sup>ème</sup>) en raison des incertitudes concernant les états de licenciés de la Polynésie (1<sup>ère</sup>). Nous tenons à préciser que ce n'est pas du fait du Comité Directeur actuel de la Fédération Polynésienne mais des problèmes survenus de l'héritage « difficile », et c'est peu dire, question états de licenciés du précédent Comité Directeur qui reste en dettes vis-à-vis de la FFPJP.

### **Projet Fédéral**

Une projection du Plan Stratégique en cours de finition a été faite aux membres du Comité Directeur et va lui être transmis pour avis, modifications et/ajouts.

Ce projet va nous permettre d'aboutir, entre autres propositions à venir, au « Projet Fédéral Pétanque 2024 » avec l'échéancier suivant : 1) Avant-projet définitif juillet / août - 2) Présentation / débat en Conseil National de Septembre – 3) Présentation de la version définitive lors du prochain Congrès FFPJP de TROYES en Janvier 2019.

## **IV. TRESORERIE :**

La situation financière de notre Fédération est conforme aux dépenses et aux recettes à cette époque de l'année avec des disponibilités en augmentation et des dépenses qui sont dans les différentes enveloppes budgétaires 2018.

A ce jour, l'ensemble des Comités ont réglé les acomptes sur licences et mutations encaissés pour une somme de 2 086 104,99 €. Un seul comité de métropole n'est pas à jour, la Corse du Sud mais à la suite d'une relance téléphonique, nous devons recevoir le règlement rapidement.

A la suite de la préparation du document bancaire par Kevin, Xavier et Christy, la demande de consultation de partenariats bancaires a été transmise aux différentes banques afin d'obtenir leurs propositions de services et de partenariat. Nous avons sollicité 13 banques : LCL Crédit Lyonnais, HSBC, CIC, BPCE, BNP Paribas, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, La Banque postale, la Société Générale, la Société Marseillaise de Crédits, le Crédit Coopératif et la Banque Palatine.

La date de retour du dossier a été fixée au 31 août afin que nous puissions étudier les différentes propositions et prendre notre décision lors du prochain comité directeur, décision qui sera effective pour le prochain exercice 2019.

Pour la demande de partenariat à notre banque, Banque Populaire Aura concernant le CNC 2018 de ST CHAMOND, nous devrions recevoir une aide financière de 2 000 €.

Plusieurs grilles tarifaires ont été préparées par Xavier et Christy pour les indemnités aux CD et Régions pour les frais de déplacement des équipes qualifiées aux divers championnats de France.

Après étude des propositions, il a été retenu la proposition suivante :

- Le prix de l'indemnité de base arrondi à l'euro supérieur ( ex : de 6.40 € à 7.00€)
- Création de nouvelles tranches au-delà des 750 kms jusqu'à 1200 kms

- **Création d'une indemnité complémentaire pour la Corse**

Cette proposition est un bon compromis pour l'ensemble des comités départementaux et régionaux. Nous sommes au-dessus du budget prévu car nous avons des lieux de championnats de France 2018 très peu centrés et également nous avons pris en compte des déplacements maximum pour les comités régionaux car nous ne savons pas encore à quels comités appartiennent les équipes qualifiées pour les Régions. Pour nos amis corses, notre proposition apporte une augmentation de 6 200 €, soit une indemnité par joueur qui passera de 83.24 € à environ 150 €.

Une demande du Président de la CMSB, pour financement de la candidature au JO du Sport Boules 2024, a été envoyée à l'ensemble des fédérations pour qu'elles apportent une aide financière à la CSMB afin de promouvoir la campagne de communication pour la candidature. Le Président AZEMA souhaiterait une aide de 50 000 € de notre fédération, et ensuite en fin d'année 2018 une possibilité d'avance financière de 50 000 € remboursable par la CSMB.

Le trésorier informe, vu le budget 2018, pouvoir affecter la somme de 50 000 € pour l'aide financière à la CMSB au poste budgétaire 616135 (Média/TV) en procédant à un étalement de charges sur 3 ans (2018, 2019 et 2020). Le comité directeur donne son accord à la proposition du trésorier.

Au constat que la CMSB a sollicité toutes les fédérations membres et savons que certaines d'entre elles ont déjà consenti une contribution d'un montant supérieur à 20 000€, le Comité Directeur donne avis favorable pour 50 000€ contre garantie d'utilisation, au vu des aides déjà accordées par des fédérations moins dotées que nous qui sommes la première au monde pétanque. Ce versement permettra à la CMSB de fonctionner tout de suite. La somme sera budgétée sur 3 ans. Le Comité Directeur est opposé à toute autre forme d'aide de prêt contre remboursement. Nous discuterons ce point lors de la prochaine réunion à la FFSB mettant en présence le Président de la CMSB, les dirigeants du Sport Boule et nous-mêmes (Joseph CANTARELLI et Jean-Yves PERONNET).

## **V. RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **A. NATIONAUX**

Actualités :

Nous avons reçu une invitation du CD66 pour avoir la présence d'un Vice – Président de la FFPJP sur le National de PRADES que nous ne pouvons honorer à regret.

Nous avons reçu courrier de l'organisateur en date du 4 mai 2018 pour l'annulation du National de Bellerive sur Allier N°48.

Les points suivants ont été votés par le Comité Directeur du 25 mai 2018.

#### Tenue vestimentaire dans les nationaux :

Le haut identique reste obligatoire à partir des 8èmes de finales sur les concours Nationaux, Supranationaux et Internationaux (donc pas de changement).

#### Inscriptions des Nationaux :

- A partir de 2018 les demandes pour 2019 se feront sur fichier informatique, ce qui permettra de copier les informations pour la réalisation du calendrier ce qui diminue le risque d'erreur de transcription et offre l'avantage de gain de temps.
- Le règlement des inscriptions des Nationaux, Supranationaux, Internationaux et Evènementiels se feront par virement bancaire ou chèques à la F.F.P.J.P.
- Le code IBAN de la F.F.P.J.P. va être ajouté sur le document d'inscription. Le chèque sera établi à l'ordre de la F.F.P.J.P. et envoyé au siège par le Comité Départemental.
- La date limite d'inscription est fixée au 15 septembre 2018.

#### Frais d'inscriptions et dotations :

- Le montant des frais de participation par joueuse et joueur sera de 6 € pour les concours Nationaux et de 8 € pour les concours Supra Nationaux, Internationaux et Evènementiels. L'intégralité de ces frais de participation est à reverser aux joueurs et /ou joueuses.

- Les organisateurs ont la possibilité de prélever 2 € maximum par joueur pour les frais de délégués, d'arbitrage, de sécurité et du chauffage. En aucun cas ces frais ne peuvent pas être pris sur le montant des engagements et de la dotation.
  - Les organisateurs devront ajouter au minimum sur les frais de participation, leur dotation propre (voir tableau ci-après).
- Pour rappel la « dotation organisateur » est la somme que celui-ci ajoute au total des frais de participations des joueurs, en aucun cas cette dotation ne doit comprendre les frais de participation.

	Pétanque	NATIONAUX		SUPRA / INTERNATIONAUX	
		Min	Max	Min	Max
Individuel	Masculin	1 500 €	3 000 €	4 000 €	-
	Féminin	1 000 €	2 500 €	3 000 €	-
Doublette	Masculin	3 000 €	5 000 €	6 000 €	-
	Féminin + Mixte + Vétéran	2 000 €	3 500 €	4 000 €	-
Triplette	Masculin	4 500 €	7 000 €	8 000 €	-
	Féminin + Mixte + Vétéran	2 500 €	4 000 €	5 000 €	-
	Jeunes / catégorie (valeur lots)	850 €	-	1 500 €	-
Triplette	Jeu Provençal	6 000 €	8 000 €	9 000 €	-

#### Remboursement du montant des inscriptions :

Dans tous les cas, paiement au cumul ou à la partie perdue, il sera vérifié que le remboursement des frais de participation devra être assuré à toutes les équipes sortant des poules ou gagnant leur deuxième partie dans une formule en élimination directe.

- o Répartition des prix
  - Les 4 prix identiques en 1/2 finale ne seront plus pratiqués à compter du 1er janvier 2019.
  - Paiement par chèques aux 4 équipes gagnantes des 1/4 de finale.
  - Perdants des 1/2 finales ; chèques du 1/4 de finale.
  - Perdants de la finale ; chèques du 1/4 de finale + 1/2 finale.
  - Vainqueurs ; chèques du 1/4 de finale + 1/2 finale + finale.
  - Le barème de calcul de la répartition va être modifié sur le document « calcul indemnité ».
- o Inscription des équipes : interdit de rajouter des équipes après le tirage au sort.
- o Déroulement de la compétition
  - Les 2 premières parties de poules doivent être impérativement terminées avant le repas.
  - Les organisateurs ont la possibilité (avec l'accord du délégué et de l'arbitre principal) de faire jouer les 3 parties de poules avant le repas. Reprise des sorties de poules à 15h00. Si une ou plusieurs parties de barrages se terminent entre 14h15 et 15h00, la sortie de poule sera repoussée pour permettre aux joueurs de se restaurer.

## **B. CHAMPIONNATS DE France**

La diffusion du CDF Doublette Mixte sur L'EQUIPE TV est acquise. Nous n'avons à ce jour pas de nouvelles de notre dépôt de dossier depuis novembre 2017 pour la prise en charge 1/3 chacun FFPJP – CNOSF – France TV. Nous avons par contre l'accord écrit de L'EQUIPE.

Par ailleurs, nous venons d'envoyer une demande de subvention au CNDS pour une aide aux frais de captation d'images dans le cadre du plan de développement de la féminisation du sport. Au cas où elle ne serait pas accordée, la FFPJP assurera la prise en charge de par la réserve que nous avons prévue au budget sur cette ligne.



Frais de Captation : dans le but de soulager les organisateurs de nos organes déconcentrés nous allons étudier la prise en charge des 3 manifestations concernées, au prochain budget, sinon au moins celle de la Finale de la Coupe de France.

Les désignations des Vice-Présidents du Comité Directeur en charge de représenter la FFPJP sur nos CDF 2018 ont été faites et seront communiquées par le siège aux organisateurs concernés.

Le CD 14 vient d'être avisé qu'il ne disposera pas du Podium prévu sur le CDF Jeunes de CAEN et nous ne pouvons pas y installer notre Car Podium puisqu'initialement prévu au CDF de MONTAUBAN (82) sur la même date.

Décision : le Car Podium reste comme prévu à MONTAUBAN et nous accorderons une participation financière au CD14 pour CAEN comme déjà pratiqué dans le passé récent.

**CDF de Tir de Précision** : objectif d'instauration 2020 avec la vision JO 2024.

La commission travaille sur les thèmes et principes suivants :

- Règlement de qualification

Réservé aux Elites éventuellement Honneur

Organisation de Qualificatifs / secteur avec nombre déterminé pour le Championnat Départemental qui qualifie pour le Régional

- Qualifications au CDF par les Comité Régionaux soit 16 Hommes et 16 Femmes
- La formule du tir de précision est celle des CDM avec les 5 ateliers avec utilisation obligatoire pour tous les qualificatifs du gabarit fédéral.
- Nous envisageons de coupler le CDF de Tir de Précision sur le CDF Individuel Hommes avec des tours de qualifications le vendredi et finales le dimanche.

### **C. CNC**

La Finale CNC vétérans et jeunes du 23 au 28 octobre à Saint Chamond (42). Une première réunion a eu lieu le 27 avril en présence de Véronique BAJOLLET du comité de pilotage fédéral, des membres du CD 42 et du club local ainsi que des représentants de la mairie.

Le cahier des charges a été vu dans le détail pour l'organisation de cette finale. Il reste encore à voir le traçage des terrains, les plans vont être transmis. Les réservations hôtelières sont en cours de finalisation pour l'ensemble de l'organisation, fédération, DTN et arbitres.

Report d'une journée du CNC féminin groupe G à Bellerive sur Allier :

Le boulodrome de Bellerive sur Allier devant accueillir les 20 et 21 octobre la 2ème journée du CNC féminin groupe G sera encore en travaux. Après consultation des clubs, cette journée est reportée à la semaine suivante les 27 et 28 octobre.

Instauration d'un CDC dans le comité 2A :

Après le comité de Haute Corse l'an passé, le comité de Corse du Sud souhaite mettre en place un championnat des clubs. Un comité de pilotage va d'abord être constitué qui interrogera les clubs intéressés. Mise en place pour 2019.

Finale CNC jeu provençal :

Les comités régionaux doivent déjà indiquer dès à présent si elles organiseront en 2019 un CRC qualificatif pour la 1ère finale du CNC jeu provençal. Au vu des premières réponses reçues, le nombre de 8 initialement prévu sera dépassé, nous serons plus proche des 12 voire 16 qualifiés. Bien évidemment cela implique de trouver les installations nécessaires pour l'organisation de la finale avec les contraintes de terrain inhérentes au jeu provençal.

CNC féminin :

Avec le passage de 48 à 64 équipes et à 2 divisions en 2019, le nombre de montées et de descentes ne sera plus que de 18. A l'issue de la saison 2019, les comités régionaux des Hauts de France et Normandie n'auront plus qu'une seule montée au lieu de 2 et la région Grand Est 2 au lieu de 3.

Trophées :

La cristallerie SCHWALB (Sarreguemines 57) est reconduite pour la fourniture des trophées. Vu que cette société fournit également la FFPJP pour la Coupe de France et les Championnats de France, Joseph CANTARELLI sera chargé de négocier un partenariat.

CNC 2019

L'association de gestion du boulodrome de Montluçon est intéressée pour l'organisation d'une finale en 2019. Contact sera pris avec Georget CROCI responsable du Boulodrome de Montluçon.

#### **D. COMMUNICATION**

##### ➤ Plaque Communication

Des corrections ont été apportées :

Sur les chiffres de l'onglet N° 1 : modification en fin d'année, parution au JO en avril.

Sur l'onglet N° 4 la fiche a eu des ajouts de dernière minute :

A la demande du Président l'ajout de l'association ILONA

Remplacement du terme « Handisport » par « Sport Adapté »

Les modifications ont été notées et s'il y avait un retraitage, les onglets concernés seraient revus.

Tout devrait être prêt pour la distribution aux comités lors du Championnat de France de Fréjus les 6 & 7 juillet avec l'aide du personnel du siège pour les préparations.

##### ➤ Pétanque Tour

La liste des 6 étapes prévues en 2018 ont été validées.

MACON - 1 & 2 juin

BANDOL - 4 & 5 juillet

PONTIVY - 11 & 12 juillet

LANCON DE PROVENCE - 27 & 28 juillet

LA CIOTAT - 31/07 & 1/08

ALPE D'HUEZ - 20 & 21 août

Une demande importante de documents est venue de l'académie de MACON :

Demande de documents et justificatifs des BF, et le projet d'animation.

Il y a une participation programmée de 120 jeunes

La dotation OBUT a été livrée et les commandes complémentaires devraient parvenir à Macon ainsi que les triplettes de boules pour les maires à Macon pour cette étape.

Etapes avec le Jeu Provençal : les joueurs ont été désignés par la Commission JP et seront convoqués maintenant par Gérard CHEVALIER.

Déclaration de la manifestation en Préfecture : le document pour BANDOL est le seul disponible à ce jour et peut être signé comme exigé par 3 personnes : Président, Trésorier, Secrétaire.

##### ➤ Facebook - Sujets traités en mai 2018 :

Résultats des Jeux Mondiaux du Sport Scolaire

Annnonce de la diffusion Coupe de France sur l'Equipe

Etude Fast Sport, rapport annuel sur le sport à la télévision

Communiqué sur les Tenues Vestimentaires

Prochaine Réunion : Septembre en amont du Comité Directeur avec comme ODJ le bilan des actions 2018 et la définition des projets 2019.

#### **E. DISCIPLINE :**

Deux courriers de demande de remise de peine ont été reçus concernant Mr LABOUCARIES et ALLIX. Le Comité Directeur a donné un avis unanime défavorable.

La commission Nationale s'est tenue fin avril concernant M. COURBIER et se réunira à nouveau le 15 juin prochain en appel de décisions du CR OCCITAINE.

Commission fédérale : 3 affaires à traiter concernant M. ZIAD, le national d'AGDE et du PUY en VELAY les 05 et 06 juin prochain.

Mail du 21/05/2018 : Lettre de Frédéric VANET à Mme la Ministre des Sports (ses affaire (s) contre Présidente du CD01, Georges MALLET et plainte contre Michel DESBOIS)

Nous apprenons de Xavier GRANDE que les engagements de poursuite sont engagés par Jean-Yves THEARD contre Georges MALLET puisque le prévenu est membre de Comité Directeur du CD01.

Contacté de suite par tél en cours de réunion Jean-Yves THEARD Président du Comité Régional nous informe que la Commission Territoriale de Discipline d'Auvergne n'a pas traité le dossier.

Décision : Xavier GRANDE contacte tout de suite Jean Claude DESBOUYS et ensuite Michel POGGI pour reprise du dossier en Commission de Discipline Nationale. En cas de question de sa part, Joseph CANTARELLI apportera réponse au Cabinet de notre Ministère de tutelle.

## **F. CARCERAL :**

Une mauvaise nouvelle très récente : les jeux pénitentiaires s'arrêtent, pour une question de coût, semble-t-il, de ce fait, il ne sera plus possible d'organiser le tir de précision comme cela s'est fait en 2017. Il nous faut réfléchir à une nouvelle organisation.

Pour donner suite à la signature de la convention tripartite à la prison de Melun, Véronique BAJOLLET et Laurent VAISSIERE participeront à leur concours du 1er juin.

## **G. SPORT ADAPTE – HANDICAP :**

Les 3 articles avec photos envoyés à Planète boules ont été publiés dans le numéro 25 du mois d'avril 2018 (p. 26, 27 et 44).

Nous étions présents avec notre DTN à Evian du 26 au 29 avril pour le stage national FFSA. Le CD 74 avait mis gracieusement à disposition ses infrastructures (boulodrome couvert et extérieur). Par mail, le président du CD 74 a fait part du plaisir des bénévoles de son comité et du club d'avoir reçu ce stage à Evian. Il a remercié la fédération pour son soutien et pour la qualité et le dévouement des membres fédéraux et du staff technique. Le club d'Evian et le CD 74 sont prêts à recevoir à nouveau gracieusement ce type de réunion.

Une quarantaine de personnes sont inscrites au Colloque à Lunéville lors des championnats de France FFSA. Les intervenants ont confirmé leur participation. Un guide évolutif de 28 pages est terminé, il sera remis à chaque participant et ensuite disponible sur le site.

Une demande du président du CD des Côtes d'Armor nous est parvenue. Il souhaitait du matériel pour les 1ers Jeux nationaux Jeunes FFSA à Mur de Bretagne. Cette manifestation étant organisée par la FFSA, cette dernière fournit le matériel nécessaire. Nous rappelons que pour faciliter la pratique de la pétanque, la FFPJP dote les CD ou CR de kits de boules lors de la signature de convention avec leurs homologues FFSA.

Nous avons reçu une note du Ministère des Sports CNDS concernant un appel à projets national relatif au développement de matériel dédié aux personnes en situation de handicap avec pour objet l'accompagnement de la recherche, l'innovation scientifique et le développement nécessaire à la pratique et la performance sportive des personnes en situation de handicap. Les dossiers de candidature seront jugés selon 5 critères de sélection. Une réflexion va être menée en collaboration avec la FFSA.

## **H. MEDICAL**

### **BILAN SMR**

Bilan qualitatif : 41 suivis complets (82%), 2 suivis incomplets (4%) et 7 n'ont rien fait (14%)

■

■ Encadrement des Championnats de France et des Equipes de France

L'encadrement sera assuré par notre Médecin sur tous les championnats sauf la doublette provençal à Quillan pour cause de sa présence aux CDF Jeunes.

Les contrôles d'alcoolémie seront également assurés par notre Médecin.  
L'encadrement des équipes de France sera assuré par notre Médecin et Didier PERRIER.

▪ Journée Mondiale de MICI du 19 mai 2018

Le Médecin a procédé à la distribution aux Comités Régionaux le 10 Mai 2018 des informations sur la Journée Mondiale des MICI du 19 Mai 2018.

Contact a été pris avec Le président du Club de Borgo qui organisait un National ce WE.

▪ Attestation médicale pour les arbitres à partir de 65 ans

Une note est en préparation et à valider par la CMN pour distribution ultérieure.

▪ Commission de discipline antidopage

Accord du docteur Christian Aligne et de Bertrand Guérineau.

▪ Documents Sport Santé

Finalisés en juin et à envoyer à Benoit CHANAL (responsable du Sport Santé au CNOSF)

▪ Tests d'alcoolémie – Procédure

Rappel : l'AMA n'a plus l'alcool dans la liste des produits interdits et il est laissé à l'appréciation des fédérations de garder ou non les contrôles d'alcoolémie.

Décision : la FFPJP conserve l'interdiction de l'alcool dans ses textes et le Comité Directeur adopte unanimement le protocole suivant et désigne les personnes, au titre de leur fonction, aptes à procéder aux tests d'alcoolémie.

L'objectif de ces contrôles est d'abord la prévention par contrôles aléatoires avec sanction en cas de positivité.

1) PROTOCOLE DES CONTROLES D'ALCOOLEMIE

Ce protocole est basé sur les recommandations émises par l'AMA relatives au dépistage de l'alcool dans l'air expiré.

Ces contrôles sont fondés sur le risque de danger que représente la prise d'alcool pour la santé du sportif et pour assurer la sécurité des compétitions.

Ces contrôles n'entrent pas dans le cadre des contrôles anti dopage, et ne donnent pas lieu à des poursuites disciplinaires.

Taux de positivité : pour continuer la compétition le joueur ne devra pas avoir un taux supérieur ou égal à 0,25mg d'alcool par litre d'air expiré soit 0,50g par litre de sang.

Les contrôles sont effectués par un médecin de la Commission Médicale de la CEP. Tirage au sort aléatoire des équipes contrôlées pendant la compétition et les participants aux phases finales. Les contrôles porteront sur la totalité des joueurs et le coach des équipes tirées au sort.

PROCEDURE DES CONTROLES

• Equipements nécessaires

-Ethylotest agréé.

-Embouts buccaux scellés individuellement.

-Local (ou espace) permettant de préserver la confidentialité, avec une table et des chaises et situé à proximité des terrains de jeu.

• Déroulement des contrôles

Les joueurs et le coach devront se présenter au contrôle sans délai.

Ils ont le droit d'être accompagné par le délégué de l'équipe.

Le sportif et le coach auront le choix entre 3 embouts buccaux scellés au minimum et il leur sera demandé d'en choisir un.

- Le médecin contrôleur tient l'instrument de mesure pendant toute la procédure, et demande de souffler fermement dans l'embout buccal jusqu'à ce que le prélèvement soit correct.

- Le sportif et le coach devront poursuivre l'examen jusqu'à ce qu'une lecture soit possible sur l'instrument. Si le sportif ou le coach n'est pas en mesure de fournir un échantillon, le test sera considéré comme un refus.

-Le médecin montrera le résultat du test tel qu'il est affiché.

- Résultats du contrôle

En cas de contrôle positif, il sera procédé à un test de confirmation entre 20 et 30mn après le 1<sup>er</sup> test.

Si le résultat de ce test de confirmation est inférieur au seuil autorisé, le sportif ou le coach pourra reprendre la compétition.

Par contre en cas de positivité à ce test de confirmation, il en résultera une exclusion du joueur ou du coach pour la suite de la compétition.

Sera assimilé à une positivité le fait de refuser de se soumettre au contrôle, ou le fait de ne pas fournir un échantillon d'air expiré adéquat.

## 2) PERSONNES (fonctions) HABILITEES A FAIRE LES CONTROLES

- Médecin

- Tout membre élu de Comité (s) Directeur (s) de la Fédération, de Comité Régional, et de Comité Départemental. Chacun dans ses champs de compétence.

Ce texte est à rajouter à notre RAS (action Michel LE BOT)

- La démarche et application

- Explications et exemples seront donnés au Congrès de TROYES en Janvier 2019
- Il sera demandé à nos organes déconcentrés de communiquer sur le sujet
- Cette procédure sera applicable **dès la saison 2019**

### **I. ARBITRAGE**

Propositions de la CNA avec réponses du Comité Directeur du 24 au 26.05.2018.

- Q : Définir le rôle de l'arbitre concernant les tenues.

R : Les arbitres doivent faire remarquer aux joueurs qu'ils ne sont pas en tenue conforme et en cas de refus de l'équipe de se conformer aux directives FFPJP, l'arbitre doit en référer au jury de concours qui est seul, habilité à les disqualifier.

- Q : Valider pour mise sur le site, le protocole pour le contrôle des boules qui sera mise sur le site FFPJP sous « Arbitrage ».

R : l'autorisation est donnée par le Comité Directeur.

- Q : Valider le protocole de dialogue (explication publique) pour le tir de précision qui sera mis en place sur le site de la FFPJP, rubrique Arbitrage.

R : l'autorisation est donnée par le Comité Directeur.

A noter qu'il y a en préparation le même genre de procédure pour l'annonce des cartons.

- Q : Demander à la FIPJP la modification du diamètre du cercle actuel de 50 cm, le porter à 60 cm et augmenter l'épaisseur du cercle à 1 cm (un tube serait plus judicieux). Les fautes de pieds représentent 70 % commises par les joueurs.

R : l'autorisation est donnée par le Comité Directeur pour une fourchette 50 à 60 cm.

- Q : Pour les CDC et CRC compétitions jeunes (cadets-juniors) problème de tenue short pour les cadets interdit pour les juniors.

R : la nouvelle réglementation sur les tenues apportera réponse.

- Q : Autoriser un arbitre national hors pôle élite d'arbitrer un championnat de France désigné par la CNA avec prise en charge par la Fédération (compris dans l'effectif actuel). R : l'autorisation est donnée par le Comité Directeur.

- Q : Pour le CNC féminin avoir un arbitre supplémentaire lors du cycle atelier tir et tripléte.  
R : l'autorisation est donnée par le Comité Directeur.

- Q : La CNA propose qu'un club ne puisse monter en division supérieure (CRC-CNC) qu'à condition d'avoir un arbitre en activité au sein du club.  
R : le comité directeur refuse ce principe qui ne vise qu'une seule de nos compétitions, et souhaite que la CNA fasse d'autres propositions pour le prochain comité directeur de septembre.

- Q : Demander à la FIPJP de diminuer le délai d'absence d'un joueur ou d'une équipe de 1 heure à 30 minutes, afin de ne pas retarder le déroulement du concours.  
R : l'autorisation est donnée par le Comité Directeur.

- La CNA valide le projet du centre de formation national (tronc commun plus spécificité) que souhaite mettre en place dans les prochaines années la FFPJP.

Q : La CNA tient à préciser pour toutes les compétitions placées sous l'égide de la FFPJP (nationaux-supra nationaux-internationaux et évènementiels plus Trophée des villes, Trophée l'équipe, Masters de pétanque, etc...) que les arbitres soient nommés uniquement par la CNA.

Cette commission demande à QUARTERBACK de respecter toutes les conventions entre les deux parties concernant la nomination des arbitres.

R : Le comité Directeur donne autorisation au président de la Commission Nationale d'Arbitrage de répondre en son nom : « Ces manifestations étant placées sous l'égide de la FFPJP, seule la CNA a compétence pour désigner les arbitres. Aucun autre arbitre ne peut être désigné par QUARTERBACK. »

## **J. PROVENÇAL**

La réunion s'est tenue au Club de PALAVAS Pétanque à l'occasion du CDF des Journalistes. Nous remercions le club pour son chaleureux accueil.

- Règlements CDC

- Enlever le TT du Règlement 2019 qui y est resté par mégarde
- Tir de départage : la CNA propose de ne pas mettre de cercle pour l'épreuve de tir pour faciliter l'application du tir dans le mètre.

Décision : nous gardons le cercle car le point est attribué si la boule touchée sort du cercle. Sans cercle nous aurions des litiges sur la boule effleurée / touchée et / ou une simple touchette attribuerai illogiquement 1 point.

- Nationaux / Régionaux en ED : il est proposé que sur décision de jury il soit autorisé de déplacer le cadrage à la dernière partie du 1er jour avec annonce à faire au départ du concours. La faisabilité est à voir avec Didier SCHMITT pour Gestion Concours.

Georges VENTRE va envoyer une proposition de répartition des indemnités à étudier et finaliser par le GT Nationaux.

Revue des points de règlement à proposer à la FIPJP pour modification du règlement (action Joseph CANTARELLI)

- Jet du but : on garde les 2 jets du but
- Boule ou but déplacés : ramener de 1,5 m à 1 m
- Obligation de garder 1 pied dans le rond pour joueurs âgés de + 65 ans / handicapé
- Ramener la distance entre 2 buts et 2 ronds et 1 but et 1 rond de 2m à 1,5m
- Tir à 3 pas : lâcher la boule au 3ème pas marqué ou non...à proposer à CNA et comité directeur
- Obligation de lignes de pertes

- Qualificatifs aux CDF
- Rappel : les Comités Départementaux et Régionaux n'ont pas le droit de rentrer d'office le champion de l'année n-1 en cours de compétition et quel qu'en soit le stade.
- Le CD84 demande de pouvoir utiliser le temps limité aux qualificatifs aux CDF ce qui est à l'encontre du Règlement en vigueur.
  
- Propositions de formules de concours : existent et se pratiquent déjà les 3 et/ou 4 parties, poules, ED et nous n'envisageons pas d'autres pour l'instant.
  
- Promotion du jeu provençal
  - Finalisation des équipes doublettes pour les 2 étapes du Pétanque Tour dont 7 réponses positives nous sont parvenues avec les compositions suivantes :
    - Candidats pour 2 étapes : Jean-Claude BOIRON – Olivier DOMINGE – Claire GAUDILLIERE – TERRENOT Thierry - OK pour PONTIVY 11-12 Juillet
    - Candidats pour 1 étape : BOVO Benoît – MARTELLO Christophe – RIPPERT Fabien – Olivier DOMINGE – LA CIOTAT 31/07 et 01/08
    - Les candidats retenus et à convoquer
      - PONTIVY : Mme Claire GAUDILLIERE - Mrs Thierry TERRENO - Jean-Claude BOIRON - Olivier DOMENGE
      - LA CIOTAT : Mrs Olivier DOMENGE - Christophe MARTELLO - Fabien RIPERT - Benoît BOVO
    - Un mail de confirmation sera transmis aux joueurs retenus par Corine VEROLA aux concernés avec copie à Gérard CHEVALIER avec tailles des maillots à fournir.
    - Actions à envisager vers les jeunes
      - Inclure les actions de découverte / initiation du Jeu Provençal dans les écoles de pétanque : initiation avec des joueurs de Jeu Provençal confirmés. Etude à faire avec la DTN.
      - Inclure les jeunes dans le Trophée des AS âgés de la fourchette d'âge de 13 - 17 ans ce qui correspond au cumul des catégories Cadets / Juniors.
      - L'idée a émergé de créer un grand prix de France Jeu Provençal et pourquoi pas par la Fédération.
      - Gérard PONCIE a été sollicité par le Journal La PROVENCE pour relancer / promouvoir le Jeu Provençal à partir du Provençal 13 et nous l'inviterons à la prochaine réunion de la commission à Marseille.
      - Réalisation d'un clip promotionnel court et percutant illustrant le geste du pointeur et du tireur. Ceci nécessite de faire appel à un professionnel et allons solliciter Jean-Marc STABLER pour un devis en profitant de sa présence et de son matériel le samedi soir veille du Championnat d'Europe Triplette Féminin de PALAVAS. Lieu qui facilite aussi la présence de joueurs confirmés voisins.
      - Signature de la Convention Super Challenge : la convention a été signée et l'original a été remis à Xavier GRANDE.

Prochaine Commission Jeu Provençal : Jeudi 20 Septembre 2018 à 09 :00 – Siège FFPJP Marseille

#### **K. EQUIPEMENTS SPORTIFS**

CNDS - Dernières demandes parvenues : projet de Boulodrome Couvert (dimensionnement non précisé) du Club de BOUSIES FONTAINE (59) – Hauts de France

SAINT MARTIN : Réfection du club et terrain par suite de dévastation par le cyclone IRMA.

Recommandation immédiate leur a été faite de monter un dossier de demande de subvention CNDS qui contient une enveloppe de 7M€ pour les DROM et la CORSE.

AJACCIO (demande reprise par le CD2A) : retransmis les documents précédemment envoyés au CR Corse

#### **L. SPORT EN ENTREPRISE**

Nous avons reçu le samedi 26 mai Murielle CHAMARANDE et Xavier RICHEFORT dans le cadre de la réflexion à conduire sur la Pétanque et le monde de l'entreprise. Au constat que la pétanque est perçue comme un bon support de développement des relations humaines au sein des entreprises, nous allons mener des réflexions ensemble avec ces deux personnes dans le but d'établir des propositions et des hypothèses de travail qui seront présentées au comité directeur de septembre.

## **VI. DTN**

### **A. CALENDRIER FEDERAL :**

Le Comité Régional du VAL DE LOIRE demande exception pour les dates de son Championnat Jeunes au vu de sa formule identique en poules de six comme pratiquée aux CDF.

Décision : NON car toute exception accordée en amènera d'autres ce qui va à l'encontre du calendrier fédéral applicable à tous.

Nous devons réfléchir à la problématique posée par les championnats jeunes couplés avec des championnats séniors. Ce cas ne concerne que la catégorie Junior qui selon nos textes en vigueur peuvent participer aux deux. Nous risquons une situation conflictuelle avec un arbitrage du COSF défavorable à la fédération.

Mesures envisageables :

a) Demander par note officielle et par avance aux juniors de choisir l'un des deux championnats en donnant priorité au possible au championnat de leur catégorie

b) Supprimer le droit aux juniors de jouer en sénior pour les qualificatifs aux CDF ce qui favoriserait la participation au championnat de leur catégorie.

c) Ou en dernier ressort, ce qui représente la solution la plus difficile, de réaménager le calendrier 2019

Cette proposition sera discutée avec les Présidents de Régions lors du prochain CN de Septembre 2018.

Calendriers 2020 / 2021 : la mise des qualificatifs régionaux dans l'ordre des CDF est faite et à vérifier.

Au vu des malheureuses et douloureuses circonstances la Commission Calendrier est placée sous la responsabilité de Michel LE BOT assisté de Corine VEROLA et Karine SCHMITT. La prochaine réunion se tiendra sur le CD/CN de Septembre 2018.

### **B. SUIVI ADMINISTRATIF**

#### ○ Convention d'objectif

Nous sommes toujours dans l'attente du rapport de l'AG afin de donner les derniers rapports au Ministère. Ceci est nécessaire pour toucher la fin de la première partie de la subvention sur le Haut Niveau et sur le médical. Nous avons déjà eu deux relances de la part de notre interlocutrice Emmanuelle SARRON.

#### ○ Convention Pluriannuelle d'Objectif (C.P.O.)

Depuis le dépôt des dossiers le 15 mars dernier, nous n'avons pas eu de réponses définitives concernant la subvention pluriannuelle pour les autres actions. Nous avons eu un échange pour modifier notre dossier afin de mieux coller aux directives données. L'arbitrage se trouve actuellement au cabinet de la Ministre.

#### ○ Les actions internationales

Nous sommes dans l'attente du retour du Ministère concernant les aides aux actions de développement international. Le CNOSF a déjà donné son retour avec une aide de 2000€ pour le déplacement des élus sur les actions internationales

#### ○ Les grands évènements

Nous avons déposé trois dossiers de demandes de subvention pour les événements suivants :

- Championnat d'Europe Féminin à Palavas en septembre 2018
- Championnat d'Europe Espoirs à Saint Pierre les E. en octobre 2019
- Championnats d'Europe Espoirs et Jeunes à Saint-Pierre les Elbeuf en octobre 2010.

Nous n'avons pas eu encore de retour de la part du Ministère sur le montant des aides accordées.

### **C. PROFESSIONALISATION**

#### ○ Aide à la région PACA

Suite au dernier comité directeur, après prise de renseignement auprès de la présidente de la région PACA, Madame Lucette Coste, il est confirmé que la demande concerne une aide à l'emploi annuel de 12



000€ pour la pérennisation de l'emploi d'agent de développement. Cela permettra de prendre en compte Sybille Laugier dans notre collectif de cadre sans en avoir la charge totale au bout des 3 ans, comme cela est le cas pour les autres postes de CTRF.

Décision : avis favorable.

- Recrutement DTN Adjoint

Le Ministère a confirmé le maintien des deux cadres techniques d'Etat pour la suite de l'olympiade. Le recrutement du DTN adjoint se fera en septembre 2018. Les candidatures doivent être déposées avant le 25 mai prochain. La liste des candidats sera communiquée dans la foulée à la Fédération. La C.A.P. définitive aura lieu le jeudi 21 juin. Il faudra donc recevoir les candidats potentiels pour analyse de leur profil. Etant donné les plannings très serrés de début juin, il faut envisager ces rencontres le vendredi 8 juin.

#### **D. HAUT NIVEAU**

- Jeux Méditerranéens

Les dates de la compétition des Sports de Boules ont été modifiées par le comité d'organisation. Le programme est prévu du jeudi 28 au samedi 30 juin prochain. Aussi cela posera des problèmes pour les féminines car il y a le championnat de France tripléte féminin à Figeac ... Il faut donc attendre les joueuses non qualifiées pour proposer une nouvelle sélection (Il faudra encore que l'organisateur accepte le changement de joueuses. Claude Azéma doit faire le nécessaire dans ce sens...) Pour les masculins, il faudra voir pour le retour des joueurs car le Mondial La Marseillaise commence le dimanche matin.

- Tournoi International de Dakar

Alain BIDEAU a encadré Matthieu GASPARINI, Gino DELYS et Théo BALLIERE pour ce tournoi à Dakar. Ils se sont fait éliminer en Quart de finale sur une annulation de boules très contestable. Malgré une réclamation, qui n'a semblé pas être étudiée, il n'a pas été possible de revenir en arrière... Dommage et attristant. En revanche, Théo BALLIERE a brillamment remporté la compétition de tir de précision. Belle prestation qui vient confirmer sa médaille d'or dans la discipline dans la catégorie jeunes aux championnats du Monde en Chine.

- Tournoi International Féminin

Les espoirs Emma Picard et Emilie VIGNERES ont remporté le tournoi international féminin en Pologne. Avec Florence TRELLU, la délégation française a fait une excellente promotion de la pratique féminine dans ce pays qui avait organisé les derniers Jeux Mondiaux.

- Stage National Jeunes

Le Collectif jeune a fait son dernier stage à Bassens. Le staff va faire le tableau des invitations de ce collectif dans les jours à venir pour poursuivre la saison compétitive qui se terminera par le championnat d'Europe en octobre en Espagne.

#### **E. FORMATION**

- Formation Internationale en Tchéquie

François Grange, Guy DINIEL et Jordan CARREAU se sont rendus en Tchéquie pour encadrer des stages d'entraînement et de formation d'entraîneur pour cette fédération. Ce traditionnel déplacement a eu encore un grand succès avec de nombreux participants.

- Formation Internationale au Pérou

François GALVEZ a été mandaté par la Fédération Internationale pour assurer une formation au Pérou à la fin du mois de mai.

- Réforme des formations

Les nouvelles directives seront envoyées au mois de juin pour donner les informations sur le nouveau dispositif de formation. Nous attendons la publication au journal officiel de la création du CQP Sport de boules pour l'impliquer dans la présentation.

## **F. DEVELOPPEMENT**

Les GYMNASIADE 2018 MARRAKECH ont réuni plus de 3000 sportifs de plus de 50 pays.

Concernant la délégation française, plus de 110 jeunes ont participé aux différentes compétitions. Le lendemain de notre arrivée, nous avons assisté à la cérémonie d'ouverture dans le plus grand stade de Marrakech : spectacle de lumière et de danse, défilé des nations et discours officiel de Laurent PETRYNKA pour ouvrir ces jeux. Au vu de l'ambiance et de la grandeur de l'évènement, cette entrée en matière faisait vraiment penser à l'ouverture des Jeux Olympiques !

Concernant la pétanque, nous étions sur le même complexe sportif que le tai kendo et le karaté, sur un espace extérieur bien délimité. La compétition s'est déroulée sur deux jours. Chez les filles, 4 nations étaient au rendez-vous : la Maroc, l'Algérie et la Turquie. Chez les garçons, ces mêmes pays étaient présents, avec l'Ukraine en plus.

Le nombre de pays est correct pour une première participation de la pétanque. Le système de compétition et le niveau des équipes a permis aux jeunes de faire beaucoup de confrontations, avec pour certaines parties des niveaux homogènes.

Durant la phase de groupe, toutes les équipes se sont rencontrées 2 fois (Aller/Retour), pour ensuite donner un classement de 1 à 4 et déterminer les demi-finales.

Pour les garçons, Axel, Benoit et Dawson avaient déjà une bonne expérience entre eux avant ces Gymnasiades. Mais au vu du niveau de certaines équipes, l'entrée en compétition n'a pas été simple. Nous avons perdu les 2 premières parties au temps contre l'Algérie et le Maroc. Ensuite, ils ont eu une belle réaction avec la victoire des 6 autres parties de groupe, avec un très bon niveau de jeu. Cette reprise en main leur a permis de terminer de peu à la première place du classement général.

En demi, sur une partie accrochée et parfois menée par les turques, ils parviennent à bien terminer la rencontre avec une victoire 13 à 9.

En finale, les marocains ont eu un volume de jeu un peu plus élevé et ont pris un meilleur départ en début de partie, ce qui a fait la différence sur le score final de 8/13.

Sur cette finale, il en aurait fallu peu pour que le petit plus tourne en notre faveur. Dawson, Benoit et Axel ont été très complémentaires sur cette compétition, avec la hargne de gagner, ce qui leur a permis d'atteindre la médaille d'argent.

Pour les filles : Maelle, Manon et Camille jouaient pour la première fois ensemble, et en plus sur une compétition internationale...

Dans les phases de groupe, nous avons gagné nos 2 parties contre la Turquie et nos 2 parties contre l'Algérie. Nous avons perdu au temps les 2 parties contre le Maroc qui avait une équipe très complète.

Du coup, nous finissons 2ème au classement, ce qui nous a amené à jouer les demi-finales le lendemain contre la Turquie. La demi-finale a bien été maîtrisée, avec une victoire sur le score de 13 à 0. En finale, elles ont su garder la tête au score toute la partie. Une rencontre équilibrée et bien négociée en fin de partie, bien que les marocaines ne lâchaient rien (belle revanche de la veille des parties de groupe). Score final 13 à 9.

Une très belle victoire pour Camille, Manon et Maelle qui ont su tirer vers le haut leur potentiel pour faire basculer la partie en leur faveur. Il y a eu une vraie progression entre la toute première partie et cette partie finale et ceci grâce aux échanges, à leur analyse et à leur écoute.

Pour terminer sur la compétition, les 6 jeunes se sont très bien défendus sur des terrains de jeu très difficiles (techniques et parfois surprenants...) Les médailles d'Or pour les filles et d'Argent pour les garçons ont complété les 57 médailles décrochées par l'ensemble des sportifs français. Finalement, la France se situe au 6ème rang au nombre de médailles remportées. Lors la cérémonie de fermeture, les filles ont eu l'honneur de défiler parmi la délégation française, ayant remporté la médaille d'Or !

Durant la semaine, les jeunes ont pu faire la connaissance d'autres sportifs, de disciplines et de pays différents. Près de l'hôtel, un village « Gymnasiades » a été créé, où plusieurs animations locales et autres étaient proposées. Tous les soirs, le village prenait vie avec un spectacle différent, où chaque pays présenté sous forme de danse ou clip leur coutume.

En parallèle, des visites culturelles sur ½ journée étaient organisées. En fin de séjour, nous avons visité des sites historiques de Marrakech (Palais Bahia, place Jemaa el fna avec son immense souk, pharmacie berbère...).

Manon, Maelle, Camille, Benoit, Axel, Dawson ont eu un engagement sportif exemplaire sur les terrains, et un très bon état d'esprit durant toute la semaine. Gérald et moi avons beaucoup apprécié partager cette expérience avec eux.

Un grand merci aux professeurs et aux établissements d'avoir accompagné et soutenu la participation de ces jeunes aux Gymnasiades qui resteront pour eux une aventure de vie unique. Avec la création de championnats UNSS et de la CMN UNSS/FFPJP il y a moins de 3 ans, la pétanque est une activité encore toute récente à l'UNSS, et l'évolution qu'elle prend dans les départements est très encourageante.

## **VII. PLAN DE PROFESSIONNALISATION :**

### **- Comité Régional des Pays de la Loire :**

Un mail de Patrice MARZAT nous informe que le CNDS a donné un avis favorable à notre demande de subvention pour la création d'un emploi au sein du Comité Régional concerné (action de mise en place Michel LE BOT – Michel ROBERT - Xavier GRANDE)

### **- Emploi des Cadres Techniques de la FFPJP :**

Vu notre inexpérience en la matière et la complexité de l'embauche / gestion de cadres techniques ainsi que celle de la transformation en emploi de certains de nos encadrants actuels, nous avons sollicité l'aide d'un Cabinet d'Avocats expert recommandé par le CNOSF. Il s'agit de CDES Conseil (Centre de Droit et d'Economie du Sport.)

Nous venons de recevoir la note de recommandations de ladite société et nous aurons, en présence de l'avocate Maître Nathalie BOURZAT-ALAPHILIPPE, notre prochaine et définitive réunion le 5 Juillet 2018 au siège à Marseille à laquelle participeront les élus Joseph CANTARELLI – Michel LE BOT – Michel ROBERT – ainsi que Xavier GRANDE et notre DTN.

L'objectif fixé de la mise en place de la procédure de ces emplois avant période « vacances d'été » sera respecté.

### **- Personnel Administratif :**

En raison de l'entrée croissante et vitale du « numérique » et de la surcharge de nos deux élus informaticiens, il nous faut étudier, avec eux, l'embauche éventuelle d'un informaticien.

## **VIII. INTERNATIONAL :**

### **- FIPJP**

Elections FIPJP : il sera procédé au renouvellement de 5 (cinq) postes du Comité Exécutif lors du prochain Congrès international à DESBIENS au CANADA, le 12 septembre 2018.

Les candidatures devront être présentées par les Fédérations qui assument ensuite les frais de déplacement (sauf mission confiée par la FIPJP) et parvenir au siège de la FIPJP – par tout moyen écrit à la convenance : courrier, fax, courriel – avant le 1er juillet 2018.

Il ne nous est pas possible statutairement de présenter un candidat puisque Claude AZEMA reste à la Présidence.

### **- Dossier MAFRANCE – Chine**

Présentation du concept : MAFRANCE, a développé un concept de e-commerce en cross border avec la Chine (mafrance.cn) Cette plateforme met à la disposition du consommateur chinois des produits de qualité, origine France garantie, qui répondent aux attentes du marché chinois. Le consommateur chinois est à la recherche de produits de qualité d'origine France garantie, bénéficiant d'une traçabilité, d'une garantie d'authenticité, ce que propose l'offre MaFrance.

MaFrance va créer et animer à l'occasion de ce salon CIIE Shangaï, dans le Pavillon Français, un espace « France », un "village MaFrance" où seront présentés les produits d'excellence français dans un décor "place de village provençal" et souhaite pouvoir présenter une aire de jeu de pétanque où les visiteurs chinois, grands comptes et clients, pourront découvrir la pétanque et s'initier à cette activité, ce sport « frenchie » très prisé des classes émergentes chinoises.

Décision : nous restons dans l'attente de la réponse qui sera faite à la question qui leur a été posée par Claude AZEMA (voir ci-dessous)

« Travaillant beaucoup avec la Chine à la fois d'une façon générale, notamment dans le cadre du Cercle Franco-Chinois, et, plus précisément dans le domaine des boules et de la pétanque, nous pourrions intervenir à Shanghai avec l'Association Multi boules chinoise, mais il faudrait nous donner davantage de détail sur l'organisation et l'installation de cet espace, ainsi que les conditions de financement des frais inhérents. A votre disposition et à votre écoute ».

- **CEP**

Une préparation de « Formation Arbitres » à dispenser par la CEP aux candidats de ses fédérations membres est prévue entre Patrick GRIGNON et Mike PEGG sur le CE Triplette de PALAVAS (34) de septembre 2018.

- Coupe d'Europe :

- Tours de qualifications de Juillet 2018 : des contrôles d'alcoolémie seront faits par notre Médecin.
- Finale à 16 équipes : BANS (39) vient de décliner l'organisation et nous recherchons un autre boulodrome couvert possédant au moins 48 pistes.

- « EUROPEAN Games » – Jeux Européens de MINSK 2019 : nous apprenons la possible insertion de la Pétanque dans le programme culturel. Les travaux sont en préparation entre la CEP et la CESB (Confédération Européenne des Sports de Boules.)

## **IX. DIVERS**

- Tenue vestimentaire des délégués fédéraux aux CDF : tenue sportive pantalon noir et polo bleu. Costume, chemise blanche et cravate pour le représentant fédéral à la réception officielle.

- Une proposition de signature officielle individualisée est en préparation (Kévin GALLIER)

- Utilisation de Gestion Concours : que faire avec les CD qui ne saisissent pas et faussent les résultats des compétiteurs ? A débattre lors des réunions de septembre.

Prochaines Réunions

- Daniel MIARD et Mireille NOEL assisteront à la présentation suivante à CAEN : Projet éducatif Calvados Paris 2024 "Venez partager" - mercredi 6 juin à 18h au Comité Régional et Sportif de Normandie.

- Ministère : Projet PERFORMANCE 2024 – 6 Juin 2018 au CNOSF – Joseph CANTARELLI – Jean-Yves PERONNET.

- Comité Directeur / Conseil National : 21-23 Septembre 2018 – Marseille

*(Hors réunion)*

C'est le samedi matin vers 07h00, alors que notre Comité Directeur était terminé, que nous apprenons par son épouse Christiane, le décès de notre Président Miche DESBOIS survenu à 04h00. C'est la consternation parmi les membres du Comité Directeur. Douleur, peine et tristesse infinie sont les sentiments qui nous envahissent. Nous décidons d'annuler la journée « détente » du samedi et la Rencontre des Partenaires prévue les 19 au 21 Juin et nous consacrer immédiatement à la préparation des obsèques, en contact avec son épouse, afin de respecter les « dernières volontés pétanque » de notre regretté Président Michel DESBOIS.

*(Levée de la séance à 19h00)*

Le Vice-Président Délégué  
Joseph CANTARELLI



La Secrétaire Générale Adjointe,  
Corine VEROLA

